

## Un Agent d'exploitation – Centre d'exploitation de Stenay (H/F)

Rattaché à la Direction des routes et aménagement, sous l'autorité du Responsable de l'Agence départementale d'aménagement (ADA), l'Agent d'exploitation est chargé d'assurer les missions d'entretien et d'exploitation de la route effectuées dans le cadre de la régie.

**CADRE D'EMPLOI** : Adjoints techniques / Adjoints techniques des établissements d'enseignement

**RESIDENCE ADMINISTRATIVE** : Stenay

### **MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES**

#### **1- Participer à l'exploitation de la route**

- Assurer des missions de patrouille, de diagnostic des principales dégradations de la voirie et d'interventions d'urgence
- Participer à la viabilité hivernale avec astreintes
- Entretien et nettoyer les dépendances de la chaussée et aires de repos : fauchage, débroussaillage et ramassage des débris divers
- Intervenir rapidement en cas d'accidents ou de catastrophes naturelles, fouilles et/ou déblaiement des éléments encombrant la voirie
- Mettre en place la signalisation temporaire

#### **2- Participer à l'entretien de la route**

- Exécuter des travaux de chaussée, terrassement, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue de la route. Réparer et remettre en état les revêtements de chaussée, assurer le curage de fossés, le fauchage et l'élagage
- Exécuter des petits travaux sur ouvrages d'art : maçonnerie, peinture...
- Poser et entretenir la signalisation horizontale et verticale
- Assurer la maintenance courante de l'outillage et des engins de chantier
- Assurer l'entretien courant du centre d'exploitation

#### **3- Participer à la préservation du domaine public**

- Enlever les affiches clandestines

#### **4- Assurer éventuellement des missions spécifiques**

- Etre le correspondant hygiène et sécurité
- Etre le correspondant petit matériel
- Etre le correspondant sur certains achats particuliers

#### **5- Participer aux astreintes d'été et d'hiver**

- Astreinte d'hiver : à raison d'1 semaine sur 3 environ
- Astreinte d'été : 2 à 3 semaines par an

### **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES**

**Connaissances professionnelles** : Santé, sécurité et conditions de travail (Règlementation et normes), Voirie - Pratiques de l'entretien routier

**Compétences professionnelles** : Utilisation d'engins de chantier

**Attitudes professionnelles** : Disponibilité, Respect de la hiérarchie, Sens du service public, Travail en équipe

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES** : Permis B, Permis PL apprécié, Travail physique en extérieur, Présence sur chantier ou voie publique, Risque d'agression verbale des usagers

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation de réussite au concours, ...) à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental**  
**Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines**  
**BP 50 514**  
**55012 BAR LE DUC CEDEX**  
**drh@meuse.fr**

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Laurence DEZA,  
Responsable de l'Agence Départementale d'Aménagement, au 03.29.80.30.20*